



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Director Services Contracting 4 (D Svcs C 4)
Attention: Ryan Wong
By e-mail to:
DSvcsC4Contracting-DCSvcs4Contrats@forces.gc.ca

Proposal To: National Defence Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Proposition à: Défense nationale Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes

Comments – Commentaires

**THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT.**

**CE DOCUMENT NE CONTIENT AUCUNE
EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.**

Title – Titre Trousse pour mât d'antenne télescopique portatif avec accessoires de haubanage et ensembles de matériel de montage pour antenne	
Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-23-X030/A	Amendment No. / No de la Modification 01
Date of Amendment – Date de la modification 25 mai 2023	
Address Enquiries to: – Adresser toutes questions à: Ryan Wong, par courriel à Ryan.Wong@forces.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone	FAX No. – N° de fax
Destination Quartier général de la Défense nationale 101, promenade du Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2	

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor Name and Address – Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name – Nom _____	Title – Titre _____
Signature _____	Date _____

<p>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</p> <p>At: – à: 14 h, heure normale de l'Est (HNE)</p> <p>On: – le : 09 juin 2023</p>
--

LA MODIFICATION 1 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS NUMÉRO W6369-23-X030/A VISE À :

1. Répondre aux questions reçues relativement à la demande de soumissions;
2. Prolonger la période d'invitation à soumissionner jusqu'au 9 juin 2023.

QUESTIONS ET RÉPONSES ET MODIFICATIONS :

Numéro de la question et de la réponse	Questions/Réponses
Question 1	Pouvez-vous préciser l'élaboration ou la description du service/besoin requis – interface mécanique des antennes?
Réponse 1	Le présent besoin vise un mât d'antenne télescopique de dix (10) mètres, et non une antenne. Le mât d'antenne doit pouvoir supporter diverses antennes lorsqu'il est utilisé avec du matériel de montage. Les soumissionnaires sont invités à proposer tout mât d'antenne qui : <ul style="list-style-type: none">- respecte les spécifications techniques décrites aux paragraphes 4.1 et 4.2 de l'annexe A – Énoncé des travaux;- respecte tous les critères obligatoires indiqués dans la section 4.1.1 de la partie 4 de la DP.
Question 2	Est-il possible de prolonger l'appel d'offres afin de présenter une réponse adéquate?
Réponse 2	L'État s'est penché sur cette demande et accepte de prolonger la date de clôture des soumissions. Voir la modification ci-dessous.

LA DEMANDE DE SOUMISSIONS NUMÉRO W6369-23-X030/A EST PAR LA PRÉSENTE MODIFIÉE COMME SUIT :

1. SUPPRIMER la date du 26 mai 2023 figurant à la page 1 et la REMPLACER par la date du 9 juin 2023.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.